

## SCOT MEDOC ATLANTIQUE

### AVIS DE REUNIONS PUBLIQUES

Par délibération n° 03082017/115 du 3 août 2017, la Communauté de communes Médoc Atlantique a décidé de l'élaboration d'un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur son périmètre, destiné à se substituer aux SCOT des Lacs Médocains et de la Pointe du Médoc.

Dans le cadre de la concertation prévue à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les élus tiendront deux réunions publiques d'information et d'échanges sur la procédure d'élaboration du SCOT MEDOC ATLANTIQUE et son projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

DATE	HEURE	LIEU
Jeudi 22 juillet 2021	De 10h à 12h	Salle de la Bugade Rue du Lavoir Carcans
Jeudi 22 juillet 2021	De 17h à 19h	Salle socio-culturelle 7 rue du Maréchal d'Ornano Soulac sur mer